



COMMUNE
AVENSAN

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le



ID : 033-213300221-20260605-DEL2026_39-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVENSAN**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Afférents
23	18	21

Vote

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le :

Et publication ou notification du :

Séance ordinaire du 5 juin 2026

L'An deux mil vingt-six le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AVENSAN s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PASCUAL, Maire.

Les convocations individuelles ont été transmises aux conseillers municipaux le premier juin 2026, par Monsieur le Maire. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie, et sur le site internet dédié, à la même date.

Présents :

Laurent PASCUAL ; Julia CUNY-BOUTOURLINSKY ; Laurent DURIEUX ; Christelle CHEVALIER ; Olivier DUMORA ; Jennifer MORA ; Tony RITTORI ; Philippe DEDIEU-BENOIT ; Patrice CASTEX ; Sonia LAFOURCADE (HADJADJ) ; Véronique BAZIN ; Damien ELOI ; Gérald DA LUZ RIJO EYCHENNE ; Nathalie MIRANDE ; Philippe JAMES ; Kyrian ROUX ; Stéphane NAVARROT-LAVIGNE ; Aurélie LORANT ; Chantal LAHAYE.

Procurations:

Sandrine RITTORI, excusée, donne procuration à Tony RITTORI ; Stéphane COLIN, excusé, donne procuration à Damien ELOI ; Vanessa FAVREAU, excusée, donne procuration à Laurent PASCUAL ; Arnaud PALATS, excusé, donne procuration à Julia CUNY-BOUTOURLINSKY.

Le quorum ayant été atteint, Monsieur le Maire sortant a ouvert la séance à 19H00. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Julia CUNY-BOUTOURLINSKY a été désignée secrétaire de séance.

**DEL2026-39 – PROPOSITION DE CONTRIBUABLES POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES
IMPOTS DIRECTS**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code général des impôts, et notamment ses dispositions relatives à la Commission communale des impôts directs,

VU l'annexe III au Code général des impôts, et notamment ses dispositions relatives à la composition et au fonctionnement de la Commission communale des Impôts directs,

VU la nécessité de procéder à la proposition de membres pour la Commission communale des impôts directs de la commune d'Avensan,

La commune d'Avensan doit procéder à la proposition de contribuables appelés à siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs, chargée d'émettre des avis en matière d'impôts directs locaux et de valeurs locatives sur le territoire communal.

Les contribuables proposés doivent remplir les conditions fixées par le Code général des impôts pour être membres d'une commission communale des impôts directs, et notamment être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la commune d'Avensan, jouir de leurs droits civils, être âgés d'au moins dix-huit ans, être de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne et être suffisamment familiarisés avec les circonstances locales.

Les propositions communales ont le caractère de simples propositions. La désignation définitive des membres de la Commission communale des impôts directs relève de la compétence du Directeur départemental des finances publiques de la Gironde, qui l'exerce dans les conditions prévues par le Code général des impôts et par les textes réglementaires pris pour son application.



Le Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 
ID : 033-213300221-20260605-DEL2026_39-DE

- PROPOSE les contribuables suivants pour la Commission Communale des Impôts Directs :

Qualité proposée	Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Adresse complète	Qualité de contribuable local
Titulaire	BRAS	JEAN-LOUIS	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	LEVEL	LIONEL	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	BOISSEAU	PASCAL	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	BONNEFOI	EVELYNE	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	KULESSA	MICHEL	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	DUVIGNEAU	PIERRE-ALAIN	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	BOUTOURLINSKY	YVES	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	DUMORA	OLIVIER	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	CUNY-BOUTOURLINSKY	JULIA	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	DURIEUX	LAURENT	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	CHEVALIER	CHRISTELLE	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	MORA	JENNIFER	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	RITTORI	TONY	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	DEDIEU-BENOIT	PHILIPPE	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Titulaire	CASTEX	PATRICE	[REDACTED]	[REDACTED] 33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE



Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

ID: 033-213300221-20260605-DEL2026_39-DE

Titulaire	BAZIN	VERONIQUE	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	PASCUAL	LAURENT	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	ELOI	DAMIEN	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	DA LUX RIJO EYCHENNE	GERALD	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	MIRANDE	NATHALIE	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	JAMES	PHILIPPE	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	LORANT	NATHALIE	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	NAVARROT-LAVIGNE	STEPHAN	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	LAHAYE	CHANTAL	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	LAFOURCADE	SONIA	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	COLIN	STEPHANE	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	PALATS	ARNAUD	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	RITTORI	SANDRINE	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	FAVREAU	VANESSA	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	ROUX	KYRIAN	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	HOSTEIN	PATRICK	[REDACTED]	33480 AVENSAN	PROPRIÉTAIRE
Suppléant	CHIBANE	LILA	[REDACTED]	33480 AVENSAN	LOCATAIRE



Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

ID : 033-213300221-20260605-DEL2026_39-DE

S²LOW

- **PRÉCISE** que la présente liste constitue une proposition commune définitive des membres de la Commission communale des impôts directs,
- **CHARGE** Monsieur le Maire, ou son représentant, de transmettre la présente délibération aux services de la Direction départementale des finances publiques de la Gironde et de mener toute diligence pour son exécution.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme :
En mairie le 05/06/2026

Monsieur le Maire,
Laurent PASCUAL



Le secrétaire de séance,
Julia CUNY-BOUTOURLINSKY

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr

